

## Demande d'aide pour abus de confiance

Par luc\_old, le 12/07/2007 à 15:56

bonjour,

apres avoir acheté un véhicule d'occassion il y a 2 mois on s'est aperçu lors d'un controle chez un garagiste que le pot catalytique est bouché.

le concessionnaire ne veut pas prendre en charge la réparation qui nous couterait 1500€. nous avons parcouru que 2000 km depuis que nous l'avons acheté ne s'agit-il pas d'un vice caché ou avons nous un recours contre le concessionnaire. merci de votre reponse.